



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 14 AOUT 2017 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT GERVAIS

MS/NP1700627/5

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Marie Christine DAYVE, Marie Christine FAVRE

Services municipaux : Marc SIROP, Didier JOSEPHE

Domaine skiable :

- L'enneigement artificiel de la piste de retour à Saint Gervais, a permis le bon fonctionnement de la station tout au long de l'hiver. Au regard du succès de cette piste, une réflexion est menée pour sécuriser les traversées des routes dont la RD43 par la création d'un passage inférieur. Cet aménagement nécessitera des acquisitions foncières.
- le réseau d'enneigement général nécessite néanmoins un besoin en eau important. Ainsi, le concessionnaire envisage dès cet automne une nouvelle retenue collinaire Ces travaux programmés à l'automne ou au printemps 2018 seront financés à hauteur de 600 000€ par la Région, 200 000€ environ par le département, le différentiel supporté par le délégataire et la Commune.
- Des travaux sont en cours pour le remplacement du télésiège de l'Epaule. Cet équipement sera achevé en novembre et son inauguration est prévue le 20 Janvier 2018.
- Le 30 juin 2019 la concession gérée actuellement par la STBMA arrivera à son terme. La Commune recherche d'ores et déjà un nouvel exploitant, par l'intermédiaire d'une procédure de délégation de service public. Cette nouvelle délégation sera donnée pour 30 ans, les candidats pourront proposer une variante sur 25 ans. Après une étude des capacités financière et techniques des candidats et une phase de négociation, Monsieur le Maire proposera au Conseil Municipal de valider le choix retenu.
- TMB clôture de la de concession départementale en 2018.

Parking souterrain 2KM3 :

- « Projet d'Artistes », les 11 demi niveaux ont été repeints (murs et plafonds) par des artistes du Street Art mondialement reconnus, le financement de cette opération ayant été entièrement supporté par des Mécènes tant pour la peinture que l'éclairage. Seuls les travaux de l'Esplanade Marie Paradis, étanchéité et changement des caillebotis, ont été financés par la Commune.

.../...



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

.../...

Eglise de Saint Gervais :

- Les travaux de l'église se sont achevés par le reconditionnement de l'Orgue et la réhabilitation du jardin périphérique à l'église et au Presbytère.
- Les façades du clocher de l'église ont été remises dans leur état d'origine avec un crépi à « pierre vue »
- Cimetière de Saint Gervais : à l'identique du clocher de St Gervais, un crépi a été réalisé comme à son origine.

Travaux routiers :

- Consolidation du mur de soutènement rue Mont Joie, travaux réalisés par le Conseil Départemental car c'est un ouvrage de soutien de la RD902. Travaux d'une durée de 3 semaines en septembre.
- Reprise de la barrière sur le Narzan : projet de remplacement avec coordination et participation du Conseil Départemental.
- Travaux de sécurisation de la route des Contamines. Les travaux vont reprendre à la fin du mois d'août avec la mise en place de feux tricolores, pour un achèvement en fin d'année, 3 arrêts de bus sont concernés : Camping, le Châble et les Etroits. En conséquence, la limite d'agglomération est déjà remontée au niveau du hameau de Bionnay, ce qui permet une diminution réglementaire de la vitesse à 50 km/h au lieu de 70km/h.
- Réfection des trottoirs du Pont du Diable : élargissement des encorbellements, ce qui permettra une mise aux normes PMR. Ce chantier se déroulera sur le dernier semestre 2017 pour le trottoir amont et le premier semestre 2018 pour le trottoir aval. Ils sont financés par le Conseil Départemental et par la Commune pour ce qui concerne l'éclairage public (led dans les lisses à l'identique de l'ouvrage de contournement).
- Parking de la Comtesse, le stationnement va être réorganisé pour tenir compte du foncier

Travaux bâtiments :

- Acquisition de la maison « Rosset » rue de la Comtesse, contiguë à la mairie. Ce bâtiment servira de lieu de rassemblement des archives.
- Divers projets avec le CAUE comme assistant à maîtrise d'ouvrage ; Gymnase sous la patinoire, ateliers municipaux, remplacement du vieux bâtiment de stockage par un nouveau plus fonctionnel, réhabilitation du bâtiment de la MJC.
- Suite à l'ouverture au 1^{er} septembre de la nouvelle crèche BABILOU dans la plaine des Pratz, l'ancien bâtiment va être démoli au profit de la création de deux tennis. Les courts en quick, situés au départ du chemin du Bonnant vers le Val Joly, vont être démolis pour faire place à un parking afin de réduire la circulation à l'intérieur du hameau des Pratz.

.../...



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

.../...

Travaux / Promotions privées :

- Secteur du Nerey, deux nouvelles promotions sur les terrains « Deschamps » et « Boissonnier » à venir.
- Travaux expropriété DOUX ; réhabilitation de ce bâtiment et construction d'un nouveau bâtiment le tout constituant un hôtel 4 à 5 étoiles. Parking du TMB, en plus du parking aérien actuel, deux étages en souterrain vont être créés. Durée des travaux 2 ans, avec un planning le moins contraignant pour l'exploitation du TMB.
- Elargissement rue du Mont Lachat au droit de la propriété du Mont Joly III par le recul du mur, foncier traité. Projet pour cet automne ou au printemps prochain au plus tard.
- Ecole de l'Assomption, projet de vente des terrains de l'école et démolition du gymnase.

Divers :

- L'Oréal est désormais le nouvel exploitant des Thermes au travers de l'achat des actions de la société concessionnaire. D'importants travaux de restructuration vont être réalisés. Sans remettre en question l'activité médicale des thermes, l'exploitant proposera le développement de la partie « bien-être », avec une ouverture optimisée toute l'année.
- TMB : après la réfection des voies qui s'achève cette année, l'acquisition de nouvelles motrices par le département va permettre de développer la liaison entre le Fayet et St Gervais avec un cadencement entre 20 & 40 minutes entre les sites, mais aussi une desserte de l'établissement thermal par des véhicules électriques de 7 à 8 places jusqu'au TMB.

Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,



Jean-Marc PEILLEX